



Communiqué de Presse

Etat et actionnaires, chacun doit rester dans son rôle et faire preuve de responsabilité

Paris, le 20 mars 2020

Depuis quelques jours, le gouvernement parle ouvertement de nationaliser éventuellement des entreprises afin d'assurer leur pérennité. La F2iC juge cette démarche particulièrement malvenue et ce pour deux raisons :

- En quoi une nationalisation va-t-elle permettre la survie d'une entreprise ? L'argent utilisé par l'Etat pour racheter les actions ne sera pas injecté dans les opérations. De plus, l'Etat sera bien contraint de soutenir l'activité avec des aides. Donc des fonds supplémentaires. C'est la double peine.
- Au vu de la dégringolade des cours, comment l'Etat va justifier la vente contrainte à des prix à « la casse ». A ce jour, Air France-KLM et EDF sont en recul de 60 % sur leur meilleur cours de 2019, Renault de 70 %, Engie de 40 % et Safran de 50 %. Même s'il offre une petite prime, les actionnaires seront en droit d'être furieux.

L'Etat ne doit pas profiter de son pouvoir régalién pour acheter à prix bradé des entreprises en difficulté.

La F2iC ne nie pas la nécessité d'une intervention publique. Mais si nous voulons démontrer le rôle des marchés, en appeler à la responsabilité des actionnaires, rendre service aux entreprises et faire preuve de pédagogie, il y a un autre moyen beaucoup plus efficace : **l'augmentation de capital**.

Que les entreprises que l'Etat souhaite aider lancent des augmentations de capital pour des montants dont elles estiment avoir besoin. Peut-être sera-t-il le seul souscripteur. Dans ce cas-là, les actionnaires n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Mais tout risque de récrimination ultérieure sera écarté. La Bourse aura joué son rôle, l'Etat le sien, et les entreprises auront les ressources dont elles ont cruellement besoin.

Ces augmentations de capital devront être proposées avec maintien du droit préférentiel de souscription, à un prix assez bas en ces périodes de volatilité du marché. L'Etat pourrait racheter les droits non exercés et souscrire alors en complément des autres actionnaires, comme tout autre investisseur. L'Etat pourrait s'engager à souscrire pour la partie non souscrite de l'augmentation de capital.

Par ailleurs, une attention particulière devra être portée aux actionnaires salariés, au rôle si crucial pour la stabilité du capital de nos entreprises, pour qu'ils puissent participer à ces opérations à des conditions avantageuses. Doublement victimes de la crise, ils doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle et exprimer leur confiance en l'avenir.

Quant à l'actionnaire, l'occasion lui est une nouvelle fois donnée, comme en 2009, de montrer qu'il est un partenaire responsable et engagé. Les assemblées générales – dont beaucoup vont se tenir à huis-clos – seront l'occasion de montrer que les actionnaires individuels sont conscients que les entreprises traversent une crise sans précédent. Eux aussi, ils subissent cette crise pour leur épargne et pour certains dans leur travail. Néanmoins, ils comprennent que les entreprises auront besoin de capitaux pour relancer l'activité dans les prochaines semaines. Ces capitaux devront servir à maintenir l'emploi et développer les activités.



Les dividendes peuvent contribuer à ces capitaux. Quand la situation l'impose, les actionnaires sont prêts à y renoncer ou à les percevoir en actions.

« La période que nous vivons actuellement est inédite, les actionnaires individuels prendront leur responsabilité. Nous demandons aux entreprises, acteurs financiers et aux pouvoirs publics d'être innovants tout en préservant les intérêts des épargnants français » insiste Charles-Henri d'Auvigny, Président de la F2iC.

Contacts

Aldo Sicurani
Délégué général
01 42 60 12 47
asicurani@f2ic.fr

Charles-Henri d'Auvigny
Président
01 42 60 12 47
chdauvigny@f2ic.fr

À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)

Créée en décembre 1968 et héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC regroupe 111 000 actionnaires individuels actifs. Elle a pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'Ecole de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.